

Centre de Formation

Durée

2,00 jour(s)

14:00 heures

Public

La formation s'adresse à tout intervenant travaillant sur l'installation industrielle d'un CNPE et devant renouveler son habilitation HN2

Objectifs de la formation

Être capable de s'assurer de la mise en œuvre de la culture sûreté en lien avec la protection des intérêts lors d'une intervention et de garantir le respect par leur équipe des dispositions en appliquant les dispositions décrites dans l'analyse de risques de son chantier: incendie, sécurité générale, assurance de la qualité, environnement.

Programme

- La politique de protection des intérêts
- La culture sûreté nucléaire
- Le Recueil de Prescriptions du Personnel
 - Incendie - Explosion
 - Environnement
- Les règles d'assurance de la qualité pour Chargé de Travaux et/ou contrôleur technique : NT 85-114
- La mise en situation sur chantier-école portant sur l'ensemble des domaines précités

Méthodes et supports

- Progression pédagogique par objectifs
- Méthode participative
- Alternance de séquences théoriques et d'exercices pratiques
- Chantier-école possédant l'agrément EDF

Prérequis

1. Maîtrise de la langue d'enseignement : Français lu, écrit, parlé
2. Être en possession d'un certificat de stage(formation initiale ou recyclage) SCN Niveau 2 en cours de validité